

Copie à publier aux annexes du **Moniteur belge**
après dépôt de l'acte au greffe



15146640

08 OCT. 2015

au greffe du tribunal de commerce
francophone de Bruxelles

Greffe

N° d'entreprise : 0637871406

Dénomination

(en entier) : **A.M COMPANY**

(en abrégé) :

Forme juridique : Société privée à responsabilité limitée

Siège : Chaussée de Mons 438 à 1070 Bruxelles

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Nomination et Transfert des parts sociales

L'assemblée générale extraordinaire du 6 octobre 2015 accepte à l'unanimité, les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Conformément aux statuts, La nomination de Mr BEN KOUIDAR Mohamed domicilié à Boulevard de Nieupoort 9 à 1000 Bruxelles, comme co-gérant et ce à partir de ce jour.

DEUXIEME RESOLUTION

Le transfert de 25% des parts sociales de la société à Mr BEN KOUIDAR Mohamed et ce à partir de ce jour.

La répartition des parts sociales devient :

Mr MINHAL Toufik

propriétaire de 75% des parts sociales

Mr BEN KOUIDAR Mohamed

propriétaire de 25% des parts sociales

Délibération.

ces résolutions sont adoptées par l'assemblée à l'unanimité des voix.

MINHAL Toufik

Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/10/2015 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature